

LE P'TIT MENSUEL

N° 63

Avril 2020

mouzillon



Repas des aînés, reporté en octobre...

Retrouvez-nous sur : www.mairie-mouzillon.fr / communication@mairie-mouzillon.fr



Chaque mois les mouzillonnais s'expriment...

Mot du Maire

“ Avant d'écrire ces quelques mots de réflexion, je suis tombé, dans ma bibliothèque, sur une brève biographie du Père Ernest Guilbaud, un fils de Mouzillon, écrite par Monseigneur Adolphe Hardy, un autre fils de Mouzillon, évêque émérite de Beauvais. ”

Ernest Guilbaud, 10^{ème} enfant sur 11 d'une famille bien connue dans notre commune, a été missionnaire en Papouasie dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Il a tout donné de sa vie pour se consacrer à des frères si lointains qu'il a chéris de sa présence bienveillante. Et c'est loin des siens qu'il est mort sur sa terre d'adoption.

Cet épisode m'a confirmé que l'ouverture aux autres fait partie de l'histoire de l'humanité, et que de regarder au-delà de ses frontières est une belle aspiration. La mondialisation, dont beaucoup parlent à tort et à travers, est un phénomène très ancien. Sans doute que de l'avoir abandonnée aux seuls intérêts économiques est une erreur qui met en évidence toute la fragilité de notre système face à la pandémie que nous vivons. Il n'empêche que l'échange entre les hommes, avec les moyens de communication que nous possédons aujourd'hui, est essentiel pour notre planète. Chacun d'entre nous doit, dans la mesure de ses moyens, se sentir solidaire de tous ceux qui peuplent notre terre.

La situation que nous vivons nous pousse à la réflexion. Le confinement imposé, pour des raisons de survie évidentes, rompt, je l'espère le moins longtemps possible, les relations que nous avons l'habitude d'avoir sans en goûter forcément la richesse. Pussions-nous profiter de ce temps d'austérité pour nous préparer, à l'issue de cette crise sanitaire, à retrouver les autres, qui nous côtoient au quotidien, avec un œil neuf et à apprécier le bonheur d'être ensemble.

En ces instants de crise grave, sachons nous extasier sur les élans d'humanisme qui se manifestent çà et là. Je pense à toutes ces personnes qui se sont spontanément fait connaître à la mairie pour offrir leur disponibilité aux plus démunis. Je pense aussi, bien évidemment, à tout le personnel de santé qui se met, sans compter, au service des malades en prenant des risques pour leur propre santé. Permettez-moi de vous transmettre l'émotion profonde que j'éprouve, en entendant la voix carillonnante de notre église de Mouzillon souffrant de mille maux, participer au concert des remerciements du 20 heures, à toutes ces personnes qui nous entourent de leurs soins médicaux.

C'est au milieu de l'épreuve, que l'on mesure toute la richesse profonde de l'humanité.

Bon courage, bonne santé, et surtout respectez bien les règles de confinement.

*Patrick Baleyudier
encore Maire de Mouzillon, selon les circonstances, et à votre service
jusqu'à la fin de son mandat, dont la date n'est pas encore fixée.*

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS**

MAIRIE DE MOUZILLON

1, rue Clément Guilbaud
02 40 33 93 26
accueil@mairie-mouzillon.fr
www.mairie-mouzillon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h à 17h
Mardi : 9h à 12h30
Mercredi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h

ENFANCE ET JEUNESSE

Fabrice Grelaud
02 40 33 94 42
enfancejeunesse@mairie-mouzillon.fr

SERVICES MÉDICAUX

PHARMACIE

M. Mougin
02 40 36 20 51
Service de garde 32 37

Complexe des Deux rivières

1 Place de la Vendée

MÉDECIN

Docteur Beaupérin
02 40 33 97 49

ORTHOPHONISTES

Mmes Baroin et Février
02 40 05 24 86

INFIRMIÈRE

Mme Favreau
02 40 36 41 77 ou 06 21 77 08 38

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

MM. Remaud et Therinca
Mmes Bossard et Charnet
02 28 06 43 44

OSTÉOPATHE

M. Remaud
02 28 06 43 44

PÉDICURE-PODOLOGUE

Mme Bardon
07 50 65 21 81

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Mme Jaud
06 71 75 88 99

**VOUS AVEZ JUSQU'AU 10 AVRIL 2020
POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
DOCUMENTS À PARAÎTRE DANS LE
BULLETIN DE MAI 2020.**

Nous vous ré-informons que passé ce délai, nous ne pourrons plus prendre aucun contenu : ceci afin de mettre en forme toutes vos informations dans les meilleures conditions. Nous vous remercions pour votre compréhension.



04
MOUZILLON VOUS INFORME

08
VIVRE À MOUZILLON

10
MOUZILLON DANS
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Coronavirus

Les mesures prises à Mouzillon

p. 6

Mouzillon vu par LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Chers mouzillonnais,

Nous avons le plaisir de vous présenter la commune de Mouzillon à travers notre regard de conseiller enfant.

Pour nous, Mouzillon c'est tout d'abord le parc de l'aire de la Motte. Il nous sert à jouer grâce aux différents équipements mis en place ces dernières années (parcours santé, tyrolienne, tourniquet et terrain vélo). Il nous permet de rigoler et s'amuser avec nos amis les soirs et les week-ends. De plus, nous travaillons cette année avec une commission sur une structure multifonctions afin d'agrandir ce parc.

Mouzillon, c'est aussi la Sanguèze. Nous avons une douce rivière et une aire de pique-nique pour nous détendre. Un très joli pont où nous pouvons nous promener, mais il a été inondé quelques fois depuis ces derniers mois à cause de la Sanguèze qui a débordé fortement. Par ailleurs, nous aimons regarder le grand enclos des moutons à chaque fois que nous passons devant. Ils sont vraiment mignons et servent à la commune en tondant la pelouse.

Mouzillon, c'est également ses écoles. Elles sont bien équipées, nous servent à travailler et à apprendre durant la semaine. Grâce à l'école, on se fait plein d'amis. La grande salle de gym nous permet de faire du sport deux fois par semaine.

Les améliorations à apporter : L'église a des chutes de pierres et il faut les éviter à chaque fois qu'on passe ! Le terrain stabilisé est poussiéreux ou boueux et salit nos chaussures.

D'une manière générale, nous polluons beaucoup trop tous les jours. Les déchets salissent la nature dès que nous

en jetons par terre. Cependant, des poubelles sont à votre disposition mais ne sont peut-être pas assez nombreuses. Cela éviterait la pollution. Il faut penser à l'écologie !

“ Pour cela, nous allons vous proposer courant juin une randonnée écologique et solidaire avec un ramassage de déchets, un pique-nique zéro déchet, et de nombreuses actions en faveur du développement durable. ”

Enfin, l'actualité mouzillonnaise c'est pour nous la boulangerie. Nous aimons aller dans les différents commerces de la commune. Ils nous permettent d'acheter tout ce dont nous avons besoin (aliments frais...). Le nouveau boulanger installé depuis début janvier est très gentil et gourmet. Le pain et les pâtisseries proposés sont très bons à manger et gourmands. De plus, nous aimons la décoration intérieure et rêvons devant sa vitrine. Il est ouvert tous les jours sauf le dimanche mais un autre commerçant est présent pour nous proposer pratiquement les mêmes choix et c'est très bien pour les mouzillonnais.

Nous avons désormais hâte de rencontrer le nouveau Maire pour travailler ensemble sur nos projets.

Merci à Thomas et Fabrice pour nous avoir accompagnés dans la rédaction de cet édit.

Emma A, Timothé, Emilie C, Clément, Matéo, Romane, Daphnée, Morgane, Emma M, Constance, Titouan, Emilie V.

Mouzillon DE L'INTÉRIEUR

Lors du conseil du 3 mars, 16 membres étaient présents et 6 absents. Voilà ce qu'il s'y est dit :

ENFANCE JEUNESSE

Printemps du sport

Dans le cadre de la manifestation « Printemps des sports Sèvre & Loire » organisée en partenariat avec l'animation sportive du département et la CCSL le conseil valide les tarifs proposés.

DURÉE DU STAGE	QUOTIENT FAMILIAL							
	Jusqu'à 600	601/900	901/1200	1201/1500	1501/1800	1801/2100	2101/2400	2401 et +
3 jours	20	29	38	47	56	65	74	83
4 jours	28	38	47	56	65	74	83	92
5 jours	35	46	56	66	76	86	96	106
6 jours	40	58	71	84	97	110	123	136
7 jours	44	60	74	88	102	116	130	144
8 jours	54	70	86	102	118	134	150	166
1 jour 4 ^{ème} à 1 ^{ère} ados + val'aventure	27	38	50	61	73	84	95	107

VIE ECONOMIQUE

Le Treize Heures Quinze a sollicité une subvention auprès de la Région dans le cadre du dispositif « Pays de Loire Commerce et Artisanat ». Pour qu'il puisse en bénéficier, la commune doit participer à hauteur de 5 % de la subvention régionale soit 446 €.

Le Conseil valide le versement de cette aide.

FINANCES

Subventions

Le Conseil valide le versement d'une subvention de 400 € à l'APE (Association de Parents d'Elèves de la Sanguèze).

EGLISE

Depuis plusieurs mois, nous louons l'échafaudage monté à l'intérieur de l'église afin de sécuriser le vitrail moyennant une location mensuelle de plus de 600 €. Les travaux pour la réparation de ce vitrail n'étant pas programmés à court terme, le Conseil valide l'achat de l'échafaudage pour un montant maximal de 12 386 € TTC auprès de l'entreprise LEFEVRE. Une négociation va être engagée pour que l'entreprise tienne compte des loyers déjà versés.

URBANISME

Les orientations du Plan Local d'Urbanisme provisoire sont présentés aux conseillers, instigateurs de cette révision. Il sera arrêté prochainement.

Lors du conseil du 10 mars, 18 membres étaient présents et 4 absents. Voilà ce qu'il s'y est dit :

BUDGET COMPLEXE DES DEUX RIVIERES

Le compte administratif et le compte de gestion 2019

Ils sont approuvés à l'unanimité et se présentent comme suit

COMPTES 2019	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DÉPENSES	113 045.66 €	24 781.06 €
RECETTES	62 928.77 €	91 660.66 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE	- 50 116.89 €	66 879.60 €

Affectation du résultat

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement ainsi :

- 63 000.00 € sur la section investissement
- 3 879.60 € en report de fonctionnement

Le budget primitif 2020

Le Conseil l'approuve à l'unanimité

BUDGET 2020	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DÉPENSES	117 758 €	92 027 €
RECETTES	117 758 €	92 027 €

BUDGET PRODUCTEUR D'ENERGIE

Le compte administratif et le compte de gestion 2019

Ils sont approuvés à l'unanimité et se présentent comme suit

COMPTES 2019	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DÉPENSES	0 €	2 768.68 €
RECETTES	2 061 €	2 826.29 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE	2 061 €	57.61 €

Affectation du résultat

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reporter en fonctionnement 57.61 €

Le budget primitif 2020

Le Conseil l'approuve à l'unanimité

BUDGET 2020	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DÉPENSES	4 122 €	2 657 €
RECETTES	4 122 €	2 657 €

Le Compte Rendu sera consultable dans son intégralité en mairie après validation du conseil.

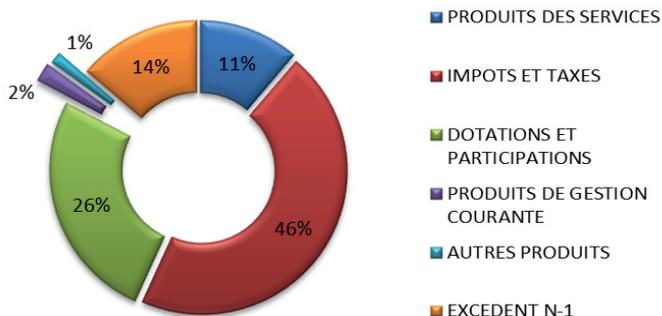
BUDGET COMMUNAL

Le compte administratif et le compte de gestion 2019

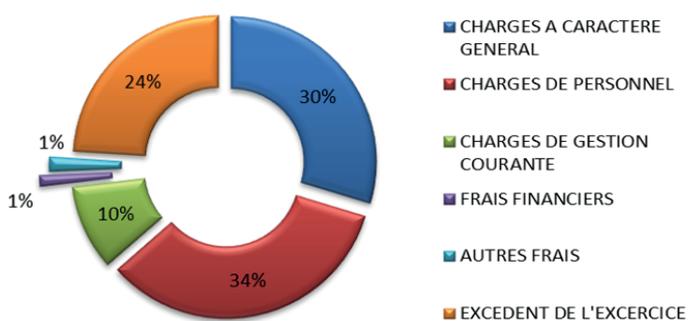
Ils sont approuvés à l'unanimité et se présentent comme suit

COMPTES 2019	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DÉPENSES	776 738.13 €	1 815 207.89 €
RECETTES	939 530.48 €	2 388 768.01 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE	160 792.35 €	573 560.12 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Affectation du résultat

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement ainsi :

- 325 735.65 € sur la section investissement
- 247 824.47 € en report de fonctionnement

Fiscalité des ménages

Le Conseil Municipal valide le maintien des taux pour l'année 2020 soit

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 16.99 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 35.77 %

DIVERS

Cession de terrains

M. GUILLET envisage la « construction d'un tabac, presse, épicerie » sur la place de la Vendée.

Après délibération par un vote de 10 pour, 2 absentions et 6 contre, le Conseil Municipal accepte de vendre une parcelle de 238 m² à 80 € HT le m²

Restauration scolaire

Une consultation s'est déroulée du 17 décembre 2019 au 10 février 2020 afin de choisir le prestataire de restauration le plus approprié, ayant parfaitement répondu au cahier des charges.

4 prestataires ont répondu à l'appel d'offres.

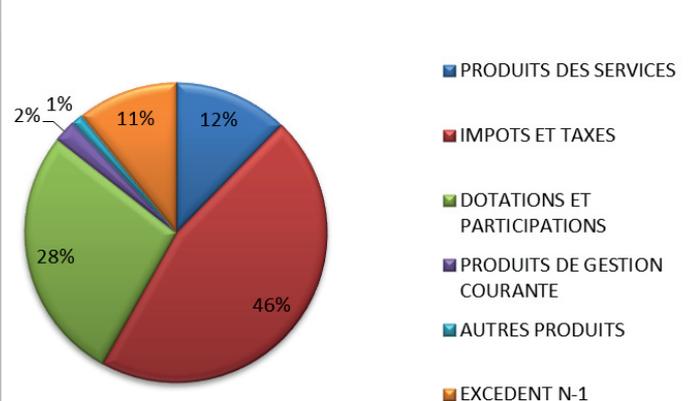
Le Conseil entérine le choix de la commission d'appel d'offres réunie

Le budget primitif 2020

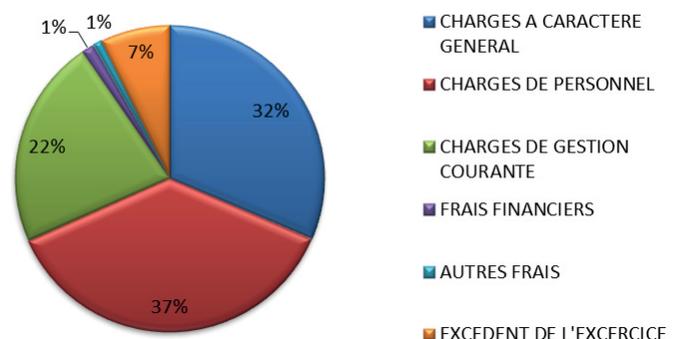
Le Conseil l'approuve à l'unanimité

BUDGET 2020	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DÉPENSES	1 512 915 €	2 304 867 €
RECETTES	1 512 915 €	2 304 867 €

RECETTES PRÉVISIONNELLES



DÉPENSES PRÉVISIONNELLES



le 5 mars 2020 et retient la Société API.

Ce nouveau prestataire interviendra à compter du 1^{er} septembre 2020 en remplacement de la Société ARIDEV.

Dénomination et renumérotation des rues

Le Conseil annule le nom de « Impasse de la Neustrie » et le remplace par « impasse de la Moustrie » au village de la Barillère. Cette délibération fait suite aux décisions du conseil de février dernier.

Fibre optique

Dans le cadre du déploiement du réseau de communications électroniques en fibre optique sur la commune, le Conseil approuve la signature d'une convention cadre d'occupation du domaine privé communal avec Loire-Atlantique Numérique afin d'accueillir les infrastructures.



CORONAVIRUS

Les mesures prises à Mouzillon

Pour rappel

Le 16 mars 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et les déplacements. Un dispositif de confinement est mis en place sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars à 12h00, pour deux fois quinze jours minimum. **Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation** pour :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés.
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

L'attestation nécessaire pour circuler est disponible en [cliquant sur ce lien](#). Si vous ne pouvez pas l'imprimer, vous pouvez la reproduire sur papier libre.

Les infractions à ces règles seront sanctionnées d'une amende de 135 euros et si récidive dans les 15 jours, une amende de 200 euros.

Les consignes sanitaires

Face aux infections, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts

J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au Covid-19 : je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le [SAMU-Centre 15](#).

Un numéro vert répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : [0 800 130 000](#).



Les mesures mises en place

La municipalité a pris des mesures propres à sa commune :

La mairie

Fermée au public, seules, les urgences seront traitées : un service minimum est maintenu sur rendez-vous.

- Déclaration de naissance
- Déclaration de décès
- Déclaration d'avant ou d'après naissance

Une permanence téléphonique est bien-sûr assurée **aux heures d'ouverture habituelle de la mairie au 02 40 33 93 26.**

Un numéro d'astreinte est mis en place **en cas d'urgences jusqu'à 20 heures au 06 23 22 51 30.**

Par ailleurs, vous pouvez laisser un message par **formulaire de contact** disponible sur le site internet.



Les écoles et services extra scolaires

Fermeture des écoles jusqu'à nouvel ordre. **Seuls, les enfants du personnel soignant sont accueillis.** Prendre contact avec la mairie pour tout renseignement.

L'ensemble des activités du service enfance jeunesse est également fermé à partir du lundi 16 mars, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Vous n'avez aucune démarche à faire concernant les annulations, le personnel administratif se charge de gérer toutes les annulations (accueil de loisirs, activités péri éducatives, pause méridienne, théâtre, accueil préados du mardi, mercredi et jeudi) sur le portail famille. La facturation des activités péri éducatives de la période 4 tiendra compte de ces annulations.

La collecte des déchets

La collecte est maintenue pour les déchets ménagers et le tri sélectif. Des sacs de tri sélectifs sont à disposition sur rendez-vous à l'accueil de la mairie et en libre accès à La Ferme de Chez Nous ainsi qu'au Trèfle d'or (1 rouleau par personne).

La déchèterie reste fermée jusqu'à nouvel ordre.

Associatif sportif et culturel

Toute manifestation culturelle ou sportive est suspendue. De ce fait, les salles municipales mises à disposition ainsi que les équipements sportifs sont inaccessibles jusqu'à nouvel ordre. **L'entrée est interdite au public.**

Cimetière

L'accès du cimetière est règlementé jusqu'à nouvel ordre : **L'entrée est limitée au public à raison de 6 personnes en même temps, en respectant les gestes barrières et 1 mètre de distance.**

Permanence d'Accès aux Droits

Le président du tribunal judiciaire de Nantes a décidé le report de toutes audiences non urgentes. Les audiences de conciliation judiciaire sont annulées et le report des conciliations extra-judiciaire très fortement recommandé.

En conséquence l'activité du P.A.D. de Vallet est suspendue.

Personnes vulnérables

Je reste à l'écoute...

La mairie se tient à votre disposition pour tout questionnement vis à vis de vos doutes concernant une personne dans le besoin. Prenez des nouvelles de vos proches, de votre voisinage...



—
RECENSEMENT CITOYEN
OBLIGATOIRE

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3^{ème} mois suivant.

Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents ou font la demande sur le site service-public.fr.

A cette occasion, la Mairie leur remet une attestation de recensement.

ATTENTION : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

En vous inscrivant sur le site www.majdc.fr, vous pourrez compléter votre dossier administratif, demander un report ou une exemption, changer la date de votre JDC, récupérer une attestation de position, etc. Pour plus d'informations consulter notre site Internet à la rubrique démarche administrative.

UN RECENSEMENT TARDIF : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.



! ATTENTION, MANIFESTATIONS SOUS RÉSERVE D'ANNULATION

Soirée GUINGUETTE

A vos agendas, réservez la date !

Le samedi 16 Mai, à partir de 18h30, le Comité des Fêtes organise une soirée Guinguette sur l'aire du pont Gallo-Romain.

L'entrée est gratuite.

Venez en famille, entre amis, conscrits, collègues, voisins... C'est l'occasion de se retrouver pour une soirée d'ambiance Mouzillonnaise !

Bar, burgers, petites côtes, pâtisseries en vente sur place.



Mouzillon vide ses greniers
28^{ÈME} ÉDITION

Le dimanche 31 mai de 8h à 19h vente de particulier à particulier.

Lieu d'exposition : Parking du complexe de la Préé.

Tarifs : emplacement 8€ (3m façade x 2.50m).

Bulletin d'inscription sur simple demande à amicalelm44@gmail.com

➤ Renseignements au 06 16 50 72 33 ou 06 88 88 65 76



Infirmières SOINS À DOMICILE SUR LA COMMUNE

Contrairement à ce qui a pu être écrit dans l'hebdo Sèvre et Maine du 26 mars dernier, le message de Lucie est tout autre : **rassurer chaque patient et être à l'écoute**, tel est le discours de notre infirmière. Elle partage le mot d'ordre « *restez chez vous* » et en aucun cas ne tient les propos inquiétants que l'on peut lire dans cet article. Les mouzillonnais connaissant le personnel soignant ont du bien être étonnés... !

Nous tenons à soutenir notre infirmière pour son engagement auprès des mouzillonnais dans cette périodes difficile.

Ecole Saint Joseph : PROJET AUTOUR DE LA COMMUNICATION

Dans le cadre du projet d'année, « *Communiquer avec d'autres formes de langages* », les élèves de l'école St Joseph, petits et grands, ont participé de décembre à avril à des ateliers d'initiation à la langue des signes animés par Amélie Haguet de la compagnie théâtrale La Graine Bleue.

En parallèle, les élèves du site de l'Evêché ont retrouvé Pascal Pernet de l'association Musique et Danse afin d'explorer l'expression vocale et musicale.

► Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le blog et la page Facebook de l'école.



L'école Saint Joseph de Mouzillon LANCE UN APPEL AUX DONS

L'OGEC de l'école St Joseph de Mouzillon, qui accueille 138 élèves, va lancer, prochainement, des travaux permettant la fusion des 2 sites actuels (L'école maternelle – Rue des Rosiers et l'école élémentaire – Rue de l'Evêché).

Les 6 classes de l'école seront regroupées sur un seul et même site au 26 rue de l'Evêché. Cela favorisera notamment : les échanges entre les classes et la communication au sein de l'équipe enseignante, la modernité et la fonctionnalité des locaux, la simplification organisationnelle (enfants, parents, professionnels), la proximité avec les services (pôle enfance, équipements sportifs, bibliothèque...), une économie de gestion.

Les travaux d'une durée d'un an, commenceront à la fin de cette année scolaire (début juillet 2020) pour une ouverture de la nouvelle école lors de la rentrée scolaire 2021.

Du fait du statut d'école catholique, nous ne pouvons prétendre à aucun financement public pour l'entretien et la rénovation de l'immobilier scolaire. La cotisation financière demandée aux familles est l'unique ressource permettant de financer les projets d'investissement.

Dans ce cadre, L'OGEC lance un appel aux dons pour permettre de financer **l'environnement de travail des enfants** (mobilier, aménagements des classes, ...) ainsi que **les équipements extérieurs** (aires de motricité, jeux de cour, bac à sable, ...).

La souscription est réalisée avec l'aide de la Fondation de la Providence qui soutient les projets immobiliers des établissements de l'enseignement catholique de Loire-Atlantique. Elle permet aux donateurs de bénéficier d'une déduction fiscale à hauteur de 66 %. Les dons reçus par la Fondation de la Providence seront ensuite intégralement reversés à l'OGEC de Mouzillon.

► PRATIQUE

Le coupon à compléter pour faire un don est disponible soit à l'école St Joseph ou soit en contactant l'OGEC à l'adresse mail : ogec.mouzillon44@gmail.com
Chèque à libeller à l'ordre de « *Fondation de la Providence* ». Don à retourner à l'école St Joseph de Mouzillon 26 rue de l'Evêché.
Le don est déductible fiscalement à 66 %.



Bienvenue à



ENTREPRISE DE MENUISERIE

Nouvellement implantée sur la commune de Mouzillon, Bois & plans, entreprise de menuiserie artisanale vous propose des réalisations « sur mesure » selon vos goûts et vos envies ; terrasse, carport, châlet de jardin, parquet, lambris, placard, dressing, etc.

► Contact 06 69 62 77 39 - contact@boisetplans.fr

ENVIRONNEMENT

LE FAUCHAGE RAISONNÉ, C'EST QUOI ?

LE FAUCHAGE RAISONNÉ, CE N'EST PAS FAIRE MOINS C'EST FAIRE MIEUX !

POURQUOI LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PRATIQUE-T-ELLE CETTE APPROCHE ECO-RESPONSABLE ?

Cette pratique consiste à adapter les périodes et la fréquence de fauchage au rythme naturel des saisons et de repousse de la végétation. Ainsi, la flore et l'habitat de la faune sont préservés et la repousse trop rapide de l'herbe envahissante est limitée. La pratique du fauchage raisonné permet aussi de réduire la fréquence d'intervention des agents et donc le coût pour la collectivité.

LES PERIODES DE FAUCHAGE

- **3 PASSAGES DANS L'ANNÉE POUR LES ACCOTEMENTS**

QUAND ? au printemps, en été, en automne ou en hiver
POURQUOI ? pour garantir la sécurité des automobilistes et préserver la faune et la flore

- **1 PASSAGE POUR LES FOSSÉS** (coté intérieur de la route), les carrefours pour la visibilité et le dégagement des panneaux de signalisation et si besoin pour la sécurité routière

QUAND ? fin de printemps jusqu'à début de l'été

- **1 PASSAGE POUR L'INTÉGRALITÉ DES FOSSÉS**

QUAND ? fin d'automne et hiver.

En résumé, le fauchage raisonné, c'est faucher le nécessaire, au moment opportun, en garantissant visibilité et sécurité, et en préservant l'équilibre naturel.

Les bords de route sont des espaces naturels insoupçonnés. Le fauchage intensif entraîne l'érosion des sols, l'appauvrissement de la biodiversité locale et la disparition de nombreuses espèces. En limitant les surfaces fauchées et les fréquences de passage, on préserve leurs habitats. Ne pensez surtout pas que c'est un manque d'entretien, une route propre n'est pas une route où plus un brin d'herbe ne dépasse.

La collectivité tient à rappeler qu'il est de la responsabilité des riverains de signaler une installation dans les fossés (tuyau d'eau, liaison de clôture électrique, sortie d'eau traité d'un Assainissement Non Collectif, sortie d'eau pluviale...). Pour ce faire, un simple marquage de l'installation par la mise en place d'un fer à béton au pied, visible dans la végétation, peut-être suffisante.

La Communauté de communes Sèvre & Loire ne pourra être tenue responsable en cas de dégradation sur une installation privée sur le domaine public.

CHIFFRES CLÉS

- 6 tracteurs pour environ 600 kilomètres de route
- 400 kms de chemins, de fossés et de canaux entretenus
- 6 agents

Coronavirus



Pour se protéger et protéger les autres :



Se laver très
régulièrement
les mains



Tousser
ou éternuer
dans son coude



Utiliser un
mouchoir
à usage unique
et le jeter



En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer :

✓ Contacter
rapidement
le SAMU centre 15

✓ Éviter tout
contact
avec son
entourage

✓ Ne pas se rendre
directement chez
le médecin, ni aux
urgences de l'hôpital



Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse demande
aux établissements de suspendre tous les voyages scolaires internationaux
et dans les clusters jusqu'à nouvel ordre.

Numéro vert (0 800 130 000) 24 h/24 et 7 j/7
pour les questions non médicales

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/info-coronavirus